



Invitation presse – Accréditation indispensable

Anne Hidalgo honore la mémoire des enfants déportés

Lundi 28 janvier à 14h30, Collège Valmy, 199 quai Valmy (10^e)

Dans le cadre de la journée dédiée aux victimes de l'holocauste, Anne Hidalgo Maire de Paris inaugurera une plaque en mémoire des enfants déportés sur la façade du collège Valmy.

Entre 1942 et 1944, 11 400 enfants juifs ont été arrêtés en France dont environ 6 200 à Paris, plus de 700 dans sa banlieue et 4 500 en province. Ils ont ensuite été déportés vers les lieux d'extermination. Parmi eux plus de 700 vivaient dans le 10^{ème} arrondissement.

Cette pose de plaque est à l'initiative du Comité pour la mémoire des enfants juifs déportés (COMEJD), honoré récemment de la médaille Grand Vermeil de la Ville de Paris pour son action en faveur de la mémoire des enfants victimes de la Shoah.

Elle est l'une des dernières à devoir être posée dans le cadre des recherches effectuées depuis 1995 par le COMEJD pour identifier les enfants des écoles, collèges et lycées de Paris, déportés parce qu'ils étaient nés juifs.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo Maire de Paris
 - Catherine Vieu-Charier, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant. Correspondante Défense.
 - Patrick Bloche, Adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris.
 - Alexandra Cordebard, Maire du 10^e.
 - Gilles Pécout, Recteur de l'académie de Paris
 - Julien Zazzo, Principal du Collège Valmy
- André Panczer, Président du Conseil National pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés
COMEJD

Date et lieu :

Lundi 28 janvier à 14h30, Collège Valmy, 199 quai Valmy (10^e)

Contact presse : Franck Chaumont : presse@paris.fr tel : 01 42 76 66 18